

MAIRIE
56170 - Ile de Houat



mairie-houat@wanadoo.fr
+33 2 97 30 68 04

INFO HOUAT

7 mai 2020

LE BILLET DU DOCTEUR WIENER

PÉNURIE DE MASQUES EN PROPHARMACIE. La pharmacie de Houat n'a pas bénéficié de la dernière dotation en masques chirurgicaux. Elle a été retirée des distributions officielles... En attendant la réparation de cette exclusion, elle ne pourra plus délivrer ces masques au tout venant. Ces derniers seront réservés au personnel soignant et aux personnes fragiles répertoriées qui en manqueraient.

Les DOUTES ont été levés sur les cas suspects : AUCUN cas confirmé sur Houat. Par conséquent, la population N'EST PAS PROTÉGÉE contre le virus...

EN PRÉVISION du déconfinement, les consignes de recours aux consultations médicales sont maintenues à l'identique, à savoir :

- consultations classiques avec mode de rendez-vous habituel,
- consultations pour symptômes pouvant évoquer un COVID : appel sur le portable de garde des médecins de l'île au 06.99.50.43.21. Si signes de gravité, appel au 15.

=> Les dispositions et gestes BARRIÈRES restent d'autant PLUS d'actualité que des non insulaires vont pouvoir débarquer du continent... il faudra donc être très vigilant vis-à-vis des arrivants, sans ostracisme incivil. Un accueil spécifique pourrait être intéressant à l'embarcadère pour rappeler aux arrivants les recommandations de DISTANCIATION. Donc continuez d'autant plus à porter vos masques en particulier dans les lieux publics ou de consommation.

=> STATISTIQUES NATIONALES au 3 Mai :

15583 sont décédées à l'hôpital au total (+ 91).

9312 sont décédés en EHPAD.

25815 patients sont en lits d'hôpitaux ce jour (-72).

3819 sont en réanimation (-8).

=> Le Docteur WIENER sera remplacé les mois prochains pour assurer, au plus, un rythme souhaité d'une semaine par mois :

- Par le Docteur Aude LABAUDINIÈRE du 9 au 15 mai, du 5 au 12 juin, du 6 au 15 juillet et enfin du 16 au 31 Août.
- Par le Docteur Marion CAROFF du 16 au 31 juillet ;
- Par le Docteur Quentin MARC du 16 au 25 septembre.

LES CHIFFRES EN BRETAGNE

Comparaison entre le 30 avril et le 7 mai

Réanimation	39	- 13 en une semaine
Décès après prise en charge hospitalière	223	Dont 16 cette semaine

Nombre de cas COVID 19 diagnostiqués depuis le 28 février

642 dans le Morbihan (+69) / 672 en Ille-et-Vilaine (+23)
591 en Finistère (+37) / 404 dans les Côtes d'Armor (+66)

COMPAGNIE OCÉANE

Période du 11 mai au 1er juin 2020

Circulation du Melvan uniquement les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI avec rétablissement d'une double rotation :

HOUAT vers QUIBERON
7H50 et 15H35

QUIBERON vers HOUAT
9H20 et 17H00

Jeudi 21 mai et Samedi 30 mai : rotation unique.

- *HOUAT vers QUIBERON : 7H50*
- *QUIBERON vers HOUAT : 9H20*

Dimanche 24 mai et lundi 1er juin : rotation unique.

- *HOUAT vers QUIBERON : 15H35*
- *QUIBERON vers HOUAT : 17H00*

Nombre de places limitées à 50 sur le MELVAN avec ordre de priorité pour les personnels de santé exerçant sur l'île, les services publics, les insulaires et les abonnés dans la limite des 100 kilomètres. Le port du masque sera exigé en gare maritime et à bord du navire.

CIRCULER SUR LE CONTINENT...

Le parking du Sémaphore rouvrira dès le 20 mai.

Cette ouverture s'accompagne d'une reprise de la ligne de bus n°1 QUIBERON - AURAY dès le 11 mai.

ÉDITO DU MAIRE

En attendant la conférence de presse du 1^{er} Ministre ce jeudi 7 mai les maires des îles ont pu échanger avec les services de l'Etat le 6 mai par conférence téléphonique.

Divers points ont été abordés :

1/ La rentrée des classes

Pour Houat elle ne pose aucun problème, la classe est nettoyée désinfectée, les tables seront espacées de façon réglementaire, le périscolaire se déroulera normalement.

Le collège reprendra pour les houatais le 18 mai.

Pour le lycée la décision sera prise le 2 juin.

2/ Situation sanitaire

Elle est stable dans le Morbihan.

Pour les trois semaines qui viennent outre les gestes barrières incontournables il y aura la possibilité de tests nasopharyngés en lien avec le laboratoire privé de Quiberon qui est en cours d'habilitation.

Si une personne est déclarée positive au coronavirus sur l'île la CPAM est chargée de retrouver et d'isoler si nécessaire les personnes ayant été en contact.

3/ Les transports

La Compagnie Océane a publié hier la grille horaire jusqu'au 2 juin.

Le port du masque est obligatoire à bord du Melvan et dans la gare.

Le nombre de passage est limité à 25% des places assises soit 50 pour le Melvan.

Le bus municipal voit sa capacité réduite à deux personnes.

4/ Le Tourisme

Pour le moment :

- Les plages et les sentiers côtiers restent interdits.
- Les cafés, bars et restaurants restent fermés jusqu'au 2 juin minimum.
- Les Hôtels sont autorisés à rouvrir dans des conditions strictes.
- Les locations touristiques ne sont pas autorisées. Pour Houat afin de faciliter la vie des entreprises, j'autoriserai la location pour les professionnels intervenant à la semaine sur l'île.
- La navigation de plaisance pour l'instant n'est pas permise. Les services de l'Etat nous informeront de toute évolution.

Comme dans le déroulement de cette crise depuis 8 semaines notre contexte de vie est susceptible d'évoluer chaque jour en fonction des informations sanitaires. Si nous voulons connaître un été « presque normal » nous devons rester très vigilants sur nos comportements et gestes barrières. Il va nous être agréable de pouvoir à nouveau prendre le bateau, se rendre à tous nos rendez-vous reportés mais en ayant conscience que nous ne sommes pas à l'abri de la contamination.

Andrée VIELVOYE, Maire de l'île d'Houat

PROCHAIN BULLETIN LE 15 mai

Pendant le confinement !



Plage des Jeneteau, le 1^{er} mai 2020, © Mairie de l'île de Houat.